

Extrait du Les eurodéputés Europe Écologie

<http://europeecologie.eu/une-opportunit-e-manquee-pour-un,21>

Crise laitière

# Une opportunité manquée pour un soutien direct aux producteurs de lait

- Vos députés - José Bové -



Date de mise en ligne : mercredi 2 septembre 2009

## **Description :**

A l'occasion de la réunion de la Commission de l'agriculture du Parlement européen du 2 septembre, les députés étaient appelés à voter sur des amendements au projet de budget 2010 pour la PAC.

Dans ce cadre, le Groupe Verts/ALE a proposé de consacrer des fonds à des soutiens directs aux éleveurs frappés par la crise laitière [3]. Pour cela, il fallait prélever sur le budget envisagé pour le financement des restitutions à l'exportation [4].

---

Les eurodéputés Europe Écologie

---

**A l'occasion de la réunion de la Commission de l'agriculture du Parlement européen du 2 septembre, les députés étaient appelé à voter sur des amendements au projet de budget 2010 pour la PAC.**

**Dans ce cadre, le Groupe Verts/ALE a proposé de consacrer des fonds à des soutiens directs aux éleveurs frappés par la crise laitière [1].** Pour cela, il fallait prélever sur le budget envisagé pour le financement des restitutions à l'exportation [2].

José Bové (Verts/ALE) Vice président de la commission de l'agriculture du PE "*déplore le vote des groupes PPE, ALDE, Socialistes et Démocrates qui ont rejeté cette proposition. Elle est en totale contradiction avec la volonté exprimée par ces mêmes Groupes politiques la veille devant la Commissaire à l'Agriculture*".

José Bové souligne enfin que : "*Cette décision aura pour conséquence néfaste d'affaiblir encore plus les paysanneries du Sud, en particulier celles de l'Afrique, en exportant notre crise laitière. Avec ce type de mesures, seules les industries laitières sont soutenues par la Commission européenne sans aucune véritable retombée pour les éleveurs européens qui traversent une crise sans précédent.*"

---

[1] Amendement n° 5326

[2] Amendement n° 5293

[3] Amendement n° 5326

[4] Amendement n° 5293